



Central African Regional Program
for the Environment

Investigator/Contact
Institutional Affiliation
Contact Information

Abstract

SOS Fund number - # 6c.048

Proposal Title: *Contraintes Pratiques de Mise en Œuvre de la Réglementation sur l'Exploitation Forestière au Cameroun*

Start date: 7/01/00
Duration: 3 months
Total Grant amount: \$5,147

Dr Roger NGOUFO

Cameroon Environmental Watch, BP : 8332 ou 12340 Yaoundé

Telephone: (237) 31 04 35; Fax: (237) 23 07 45

Email: eredca.cew@camnet.cm

L'objectif de la loi 94 est de perpétuer les fonctions économiques, écologiques et sociales des forêts à travers une approche intégrée et participative de gestion qui garantit la durabilité des ressources forestières et des écosystèmes.

Or, malgré les efforts fournis sans cesse pour améliorer les lois et les adapter aux récentes évolutions, les pratiques illégales restent répandues dans le domaine forestier ; De même, il a été noté qu'au cours de la dernière décennie, les infractions ont été de moins en moins relevées et les cas pour lesquels il y a eu un suivi réel rares ;

Il est pourtant clair que les pratiques illégales constituent un obstacle majeur à la gestion durable des forêts car elles entraînent au moins 3 conséquences :

- la surexploitation de certaines espèces, d'où des menaces pour la biodiversité
- le développement d'un réseau informel de relations entre les différentes parties prenantes basées sur les intérêts économiques ;
- La difficulté pour l'Etat de recouvrer les taxes qui auraient aidé à soutenir son plan d'ajustement structurel et à améliorer les conditions socio-économiques des populations ;

De telles préoccupations justifient la présente initiative. Ce projet s'inscrit dans le suivi de l'étude faite avec FOEI. Généralement, on a tendance à focaliser l'attention sur la faute commise (infraction) qui représente la cause du mal et non sur le "pourquoi" des causes. Pourtant en amont des fautes, il y a toujours des motivations et un jeu d'intérêts susceptible de favoriser les pratiques illégales.

Les objectifs de cette étude sont :

- Esquisser une évolution historique des politiques et des législations Camerounaises en matière de gestion des forêts ;
- Dresser une synthèse sur les acteurs actuels (gouvernement, exploitant forestiers et rechercher leurs options et motivations par rapport à l'exploitation forestière) ;
- Identifier les principales contraintes de mise en application de la loi actuelle du point de vue des acteurs principaux de l'exploitation ;
- Rechercher et identifier les écarts qui existent actuellement entre la théorie des lois et des plans actuels et la pratique des acteurs sur le terrain ;
- Dégager les solutions à partir des souhaits des différents acteurs concernés.



Les produits attendus du projet sont:

- une fiche synthétique des contraintes inhérentes à la réglementation
- un résumé des motivations et options des acteurs de l'exploitation forestière ainsi que de la manière dont lesdites options conditionnent l'infraction
- une synthèse des souhaits des exploitants et des propositions qu'elles formulent en fonction de leurs objectifs réels.